Konferenz der Schweizer Denkmalpflegerinnen und Denkmalpfleger

KSD

Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments

CSCM

Conferenza svizzera delle soprintendenti e dei soprindententi ai monumenti

CSSM

18.12.2024

Mesures donnant droit à des subventions lors de la restauration d'objets protégés

Ce document règle les mesures donnant droit à des subventions dans le domaine de la conservation des monuments historiques en application de l'art. 13 LPN. Il a été élaboré conjointement par la Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments historiques (CSCM) et l'Office fédéral de la culture (OFC). Ce document sert de guide aux cantons et à l'OFC lors de la délimitation des coûts donnant droit à des subventions et fait partie intégrante de la convention-programme entre la Confédération et les cantons conformément à l'art. 13 LPN.

La liste suivante des coûts donnant droit à une subvention selon le Code des frais de construction (CFC) n'est ni exhaustive ni exclusive.

Des particularités régionales et des précisions supplémentaires peuvent être intégrées dans le cadre de la mise en œuvre par les services cantonaux.

Les « Principes directeurs pour la conservation des monuments historiques en Suisse » de la Confédération (Commission fédérale des monuments historiques CFMH, 2007) constituent la base technique.

Liste CFC ci-après.

CFC	Genre de travail	Détails	Droit à la contribution
0	TERRAIN		
		Frais liés à l'acquisition d'un terrain et à sa viabilisation	non
1	TRAVAUX PREPARATOIRES		
10	Relevés, études préliminaires	Elaboration de bases pour la conservation des monuments historiques, telles que la recherche en matière de construction, l'archéologie, la documentation, les recherches dans les archives, le livre des pièces, les relevés de plans, l'étude de la construction par des restaurateurs.	oui
11	Déblaiement, préparation du terrain	En général	non
112	Démolition	En général	non
		Exception : démolition de parties de bâtiments, d'annexes et d'extensions gênantes, en raison d'un intérêt lié à la protection du patrimoine	oui
113	Démontages	Démontage, remontage et stockage d'équipements historiques en vue d'une réinstallation	oui
12	Protection, aménagements provisoires	Revêtements de protection et mesures de protection de la substance historique	oui
2	BATIMENT		
21	Gros oeuvre 1		
211	Travaux d'entreprise de maçonnerie		
211	Installation de chantier	Part pour les travaux liés à la conservation des monuments historiques	oui
211.1	Echafaudages	Part pour les travaux liés à la conservation des monuments historiques	oui
211.3	Fouilles en rigole	Part pour les travaux liés à la conservation des monuments historiques	oui
211.4	Canalisations intérieures	En général	non
	Conduite d'infiltration, drainage	Part pour les travaux liés à la conservation des monuments historiques	oui
211.5	Béton et béton armé	Mesures de conservation et de restauration de bâtiments historiques en béton armé ou d'éléments de construction en béton armé	oui

211.6	Travaux de maçonnerie : Réparer et stabiliser	Mesures de conservation et de restauration	oui
211.6	Travaux de maçonnerie : Cheminées	Cheminées historiques, en particulier en relation avec des poêles en faïence et des cheminées historiques	oui
211.9	Divers: Bennes	Bennes à gravats et élimination des déchets	non
212	Constructions préfabriquées en béton-maçonnerie	Restauration de constructions et de façades historiques	oui
213	Constructions en acier	Restauration de constructions et de façades historiques	oui
214	Constructions en bois	Restauration de constructions et de façades historiques	oui
214.1	Charpente	Réparation et restauration de la structure statique historique	oui
214.2	Structure	Renforcements liés à une nouvelle utilisation ou à un aménagement	non
214.4	Revêtements extérieurs	Mesures de conservation et de restauration, reconstitution ou ajout fidèle à l'original, en particulier bardeaux et éléments décoratifs	oui
214.6	Toitures inclinées, sous-constructions	Nouvelles superstructures et sous-constructions (zone du toit)	non
215.5	Revêtements extérieurs	Mesures de conservation et de restauration, reconstitution ou complément à l'original de constructions et de façades historiques	oui
216	Travaux en pierre naturelle et artificielle	Mesures de conservation et de restauration, reconstitution ou complément à l'original selon l'état des lieux ou le modèle historique, conformément aux directives de la protection des monuments	oui
22	Gros oeuve 2		
221	Fenêtres - Matérialisation	Restauration et réparation de fenêtres historiques dans leur matériau et leur conception d'origine	oui
	Fenêtres - Renforcement/sécurisation	Nouvelles contre-fenêtres et vitrages supplémentaires pour renforcer et protéger la substance historique selon les directives de la protection des monuments historiques	oui
	Fenêtres - Reconstruction	Reconstruction selon l'état des lieux ou selon modèle historique, conformément aux directives de la conservation des monuments historiques	oui
221.5	Portes extérieures et portails	Restauration et réparation de portes et portails historiques dans le respect des matériaux et de la conception d'origine	oui
		Restauration, éventuellement reconstruction selon l'ancien modèle et doublage selon les directives de la protection des monuments.	oui

221.7	Vitrerie	Restauration, éventuellement reconstruction selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
221.8	Eléments spéciaux, éclairage naturel	Restauration, éventuellement reconstruction selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
222	Ferblanterie	En général	non
222	Ferblanterie spéciale	Restauration, tôlerie, éventuellement reconstruction selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
223	Protection contre la foudre	Nouvelles installations dans le cadre de rénovations globales	non
		Restauration d'installations de protection contre la foudre et de paratonnerres historiques et/ou commandés selon des directives de protection des monuments	oui
224	Couverture	Restauration et complément de la couverture du toit ou de la toiture dans la matérialisation historique selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la conservation des monuments	oui
		Nouvelles sous-toitures et contre-lattages pour remplacer les constructions historiques	non
		Sous-couvertures pour la rénovation de couvertures historiques	oui
225	Joints et isolations spéciaux	En général	non
		Isolation contre l'humidité / déshumidification des murs selon les directives de conservation des monuments historiques	oui
226	Crépis de façade	Conserver, restaurer et compléter des surfaces historiques selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la protection des monuments historiques	oui
227	Traitement de surface extérieure		
227.1	Peinture extérieure	Conserver, restaurer et compléter des surfaces historiques selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la protection des monuments historiques	oui
227.2	Préservation du bois (extérieur)	Dans le cadre d'une mesure de restauration, uniquement selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui

228	Fermetures extérieures, protections solaires	Restauration, réparation, éventuellement reconstruction selon l'état des lieux ou modèle historique et selon les directives de la protection des monuments	oui
23	Installations électriques	En général	non
		Conservation et restauration d'éléments de décor historiques	oui
	Systèmes d'alarme incendie et antivols	En général	non
		Exigé en raison des directives de protection des monuments	oui
231.5	Installations de production d'énergie	Installations et systèmes photovoltaïques	non
24	Chauffage	En général	non
		Conservation et restauration d'éléments de décor historiques	oui
25	Installations sanitaires	En général	non
		Conservation et restauration d'éléments de décor historiques	oui
258	Agencement de cuisine	En général	non
		Conservation et restauration d'éléments de décor historiques	oui
26	Installations d'exploitation et de transport du patrimoine industriel	Conservation et restauration d'installations historiques	oui
27	<u>Aménagements intérieurs 1</u>		
271	Plâtrerie	Conservation et restauration d'éléments de décoration historiques, en particulier les stucs	oui
272	Ouvrages métalliques	Conservation et restauration d'éléments de décoration historiques, en particulier de serrures historiques, de ferrures, de balustrades, de grilles, etc.	oui
273	Menuiserie	Mesures de conservation et de restauration d'éléments de décor historiques	oui

273	Portes intérieures en bois	Restauration et réparation, éventuellement reconstruction selon l'état des lieux ou le modèle historique, ainsi que doublage selon les directives de la protection des monuments	oui
275	Système de verrouillage		non
276	Protection solaire / Volets battants	Restauration, réparation, complément et reconstruction dans le matériau et la conception d'origine, conformément aux directives de la protection des monuments	oui
28	Aménagements intérieurs 2		
281	Revêtements de sol	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine	oui
282	Revêtements de parois	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine	oui
283	Faux-plafonds	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine	oui
284	Fumisterie et poêlerie	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine	oui
285	Traitement des surfaces intérieures	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine	oui
286	Assèchement du bâtiment	Part pour les travaux liés à la conservation des monuments historiques	oui
287	Nettoyage du bâtiment		non
29	Honoraires		
291	Architecte	Part pour les intérêts de la protection des monuments	oui
292	Ingénieur civil	Part pour les intérêts de la protection des monuments	oui
293	Spécialistes	Part pour les intérêts de la protection des monuments, également lors de consultations pour des concepts énergétiques globaux	oui
296	Ingénieur en physique du bâtiment	Part pour les intérêts de la protection des monuments	oui
3	EQUIPEMENTS D'EXPLOITATION		
338	Horloges et sonneries	Restauration et réparation d'installations historiques	oui
339	Cadrans et aiguilles	Restauration et réparation d'installations historiques	oui

379	Orgues	Restauration de buffets et d'orgues historiques, ainsi que travaux d'entretien et de restauration	oui
		Nouveaux orgues et buffets d'orgues entretien de restauration	non
4	AMENAGEMENTS EXTERIEURS		
		Mesures de restauration aux alentours d'objets protégés, dans la mesure où ceux-ci font partie du périmètre de protection	oui
42	Jardins et sites historiques	Mesures de conservation des monuments pour l'entretien et la remise en état de jardins et d'installations d'importance historique sur la base d'un ouvrage d'entretien du parc selon les directives de la conservation des monuments (cf. à ce sujet la décision de la CSCM du 5.11.2009)	oui
430	Travaux de revêtement	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine, selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
5	FRAIS SECONDAIRES	En général	non
52	Echantillons, maquettes	Travaux liés à la protection des monuments	oui
52	Documentation	Documentation avec rapports techniques, photos et plans	oui
9	AMEUBLEMENT	Nouveaux éléments d'aménagement	non
90	Ameublement et décoration	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine, selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
91	Luminaires	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine, selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
92	Textiles, éléments de décoration intérieure	Restauration, réparation et complément dans le respect des matériaux et de la conception d'origine, selon les directives de la conservation des monuments historiques	oui
94	Patrimoine mobile	Restauration d'œuvres artistiques et artisanales importantes, en rapport direct avec un monument culturel, selon des critères de protection des monuments	oui

98	Oeuvres d'art	Restauration d'œuvres artistiques et artisanales importantes, en rapport direct avec un monument culturel, selon des critères de protection des monuments	oui

Berne, le 18.12.2024

Office fédéral de la Culture (OFC)

Oliver Martin, chef de la section Culture du bâti

Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments historiques (CSCM)

Simon Berger, président